

601/A/280/1K
BDRH

NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHEQUE NATIONALE

VOL. XXIII-NO 5

Le BULLETIN des RECHERCHES HISTORIQUES

Publication Mensuelle
MAI 1917

ORGANE

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patria et patriam cognoscere
tenetis mihi non civis sed peregrinus erit

*Le drame de
l'abbé Verreau
fini en 1855
au Sem. de Ste Th.
Publ. à Montréal
en 1879 -*



DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

PIERRE-GEORGES ROY

EDITE ET ADMINISTRE PAR

LA CIE DE PUBLICATION DE L'ÉCLAIREUR

BEAUCEVILLE, Que.

Sommaire de la livraison du mois de mai

	Pages
La famille Guillimin, P. G. R.	129
Le Moyne de Sainte-Marie, E. Z. M.	142
Les prisonniers de guerre américains décédés à Québec de 1812 à 1815	143
Les Frères Charon, E. Z. M.	150
Le jeu de billard sous le régime français, E. Z. M.	153
Réponse, Placide Gaudet,	154
Question, REX,	154
Une épidémie à Québec en 1685,	155
Réponse, P. G. R.	157
Champlain et Maisonneuve à Montréal en 1613, E.Z. M.	158
Le jeu de dames canadien, E. Z. M.	159
Le drame de Saint-Stanislas par l'abbé H. A. Verreau,	160

AVIS

Pour tout ce qui concerne l'administration du *Bulletin*, remises d'abonnements, demandes de livraisons, etc., etc., prière de s'adresser au :

Bulletin des Recherches Historiques,
BEAUCEVILLE.

Toute correspondance relative à la rédaction du *Bulletin* doit être adressée à

Pierre-Georges Roy,
LEVIS!

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXIII

BEAUCEVILLE—MAI 1917

No 5

LA FAMILLE GUILLIMIN

GUILLAUME GUILLIMIN

Né à Montréal le 13 juillet 1713.

Fils de Charles Guillimin et de Françoise Le Maître-LaMorille.

En 1736, son père, qui avait reçu tant de belles promesses du ministre, essaya de lui faire donner un brevet d'écrivain. Le ministre refusa, ne voulant point multiplier ces employés (21).

A la mort de son père, en 1739, Guillaume Guillimin n'avait pas encore 26 ans. Il ne pouvait donc songer à le remplacer tout de suite au Conseil Supérieur.

Le ministre regrettant sans doute de n'avoir rien fait pour le père, retarda la nomination de son successeur autant qu'il le pût, afin de donner une chance au fils de le remplacer.

Le 13 avril 1740, le ministre écrivait à MM. de Beauharnois et Hocquart :

“ A l'égard de la place de coner au Con'el Sup'eur de Québec vacante par la mort du Sr Guillemine, S. M. a jugé à propos de n'y pas pourvoir cette année malgré les bons témoignages que vous avés rendus du Sr Baudoin le jeune

(21) Archives du Canada, Série B, f. 508.

que vous avés proposé pour cette place. Suivant ce que le Pro'eur gen'al m'a mandé du sucez des conferences de droit qu'il tient, et suivant ce que vous en dites vous mesmes, il y a plusieurs Sujets qui assistent regulierement à ces conferences. Et co'e il est juste de preferer ces Sujets pour les places de judicature, lorq'ls en seront capables, j'ay proposé à S. M. de suspendre le remplacement de celle de coner pour savoir si parmi ces Sujets il n'y en aura pas quelqu'un qui puisse la meriter. S. M. a approuvé cette propo'on et elle souhaite que si effectivement il s'en trouve quelqu'un qui soit propre pour cette place vous l'indiquiés pour ql en soit pourvû. Il sera bon pour ce choix que vous fassiés rendre compte par le pro'eur g'al de l'application et des talens de tous ceux qui sont dans le cas" (22).

Un peu plus tard, le 2 mai 1740, le ministre écrivait à M. Verrier, procureur général du Conseil Supérieur :

" J'ay receu, M., vostre lettre du 19 8bre de l'année dre. Je suis toujours satisfait des soins que vous continués de vous donner pour rendre de plus en plus utiles les conferences de droit que vous estes dans l'usage de faire. Je feray valoir vostre zele a cet esgard auprez du Roy, et je profiteray volontiers des occasions qui se presenteront de vous procurer les graces de S. Mté. Au surplus vos representations sur le compte des sujets qui assistent a vos conferences s'accordent avec les vues que j'ay toujours eues pour eux : lorsql. y en aura qui seront en estat de remplir les places de judicature qui viendront a vaquer, il sera juste de leur donner la preference ; et c'est pour cela que je n'ay point proposé au Roy de remplacer cette année le sr Guillemain coner au Con'el Sup'eur et que j'écris à Mrs de Beauharnois et Hocquart d'examiner si l'on ne pourroit pas prendre quelqu'un de ces Sujets pour cette place" (23).

Le 2 octobre 1740, MM. de Beauharnois et Hocquart écrivaient au ministre :

" A l'égard de la place de conseiller au conseil supérieur

(22) Archives du Canada, Série B., vol. 70, f. 78.

(23) Archives du Canada, Série B., vol. 70, f. 192.

vacante par la mort du s. Guillimin, le Sr Beaudoin le jeune que nous avons proposé l'année dernière est mort ; dans le nombre de ceux qui assistent aux conférences de droit que tient le procureur général du Roy, nous ne voyons que le fils du s. Guillimin qui puisse quant à présent convenir en le faisant passer par le grade d'assesseur pendant un an ou deux, nous avons eu l'honneur de vous en expliquer les raisons " (24).

Le 26 avril 1741, le ministre répondait comme suit à M. de Beauharnois qui dans sa lettre commune avec M. Hocquart avait proposé M. Guillimin pour succéder à son père et dans une lettre particulière avait suggéré M. de Saint-Simon :

" Vous scavés que dez l'année dre il a esté réglé que la place de coner au con'el Sup'eur vacante par la mort du sr Guillemin seroit reservée pour quelqu'un des sujets qui se sont adonnés à l'étude de la jurisprudence et qui suivent les leçons du pro'eur gen'al si l'on en dispoit a present pour quelqu'autre, ce seroit les priver d'un objet d'esperance et d'émulation qui leur a esté présenté ; en sorte qu'il ne m'est pas possible d'adopter la propo'on que vous avés faite du Sr de St. Simon pour cette place, et j'ay lieu de croire que vous le sentirés vous mesme. Supposé cependant que parmi les sujets dont je viens de vous parler il ne s'en trouve pas de capable de remplir cette place, et qu'il soit q'on d'en pourvoir quelqu'autre, je me souviendray des temoignages que vous m'avés rendus du Sr de St. Simon ; et je suis persuadé au reste que dans ce cas là M. Hocquart se portera a agir de concert avec vous, dès qu'il sera q'on d'un bon sujet " (25).

Dans un mémoire adressé par le roi à MM. de Beauharnois et Hocquart, le 12 mai 1741, nous lisons :

" S. M. est toujours satisfaite de l'attention que le Sr Hocquart paroît donner a l'administration de la justice ; et elle est persuadée qu'il ne se relachera point sur un objet

(24) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 73, f. 8.

(25) Archives du Canada, Série B., vol. 72, f. 164.

dont il connoit toute l'importance.

“ Elle a vû par la liste que les Srs de Beauh. et Hocq. ont envoyé des personnes qui ont suivi les leçons de droit du procureur général du conseil Supieur qu'il n'y a que les S'rs Guillemain et le Sr. Cugnet fils sur lesquels on puisse avoir des Vues pour remplir les places de conseiller. Comme il est cependant important d'exciter leur émulation et que S. M. pense toujours qu'il n'est pas de moyen plus propre pour cela que de leur donner la préférence pour ces places lorsqu'ils en seront jugés capables. Elle n'est encore déterminée a ne pas pourvoir cette année a celle qui vaque, et puisque les Srs. de Beauharnois et Hocquart ont estimé qu'avant de proposer le s. de Guillemain, il convenoit de luy faire faire les fonctions d'assesseur, elle a approuvée qu'il luy en ayent donné la Commission ; et elle attendra qu'ils rendent compte de la manière dont il s'en aquitera ” (26).

MM. de Beauharnois et Hocquart, forts de l'approbation du ministre, donnèrent, le 20 septembre 1741, une commission de conseiller assesseur au jeune Guillimin. Il fut reçu le 20 novembre 1741.

M. de Beauharnois, cependant, tenait à la nomination de M. de Saint-Simon au Conseil Supérieur. Le 24 septembre 1741, il revenait à la charge auprès du ministre :

“ Je scay, monseigneur, écrivait-il, que vous avés estimé dès l'année dernière la place du feu sr Guillemain pour être occupée par les Sujets qui se sont adonnés à l'étude des leçons de droit, mais Monseigneur, permettés moy d'avoir l'honneur de vous représenter que votre intention n'étoit que dans le cas qu'ils fussent capables de remplir ces places, je ne trouve pas que le sr Guillemain fils, auquel nous avons accordé une commission d'assesseur, soit suffisamment instruit, d'ailleurs il n'a pas plus de 27 à 28 ans, et paroît bien jeune pour son âge, je vous supplie, monseigneur, d'être persuadé que nuls motifs de prédilection ne me font parler ny agir, et même je puis vous assurer que j'aime la famille du sr Guillemain, et que j'ay toujours cherché les

(26) Archives du Canada, Série B, vol. 72, f. 225.

occasions de luy faire plaisir, je ne vois, Monseigneur, quant à présent, personne qui puisse remplir la place de conseiller vacante avec plus de dignité que le sr de St Simon, je me porteray volontiers à être de concert avec M. Hocquart, mais je doute par avance qu'il y veuille souscrire, ne l'aimant point, je ne scay pour quelle raison, et ayant envie de faire place au fils du sr Cugnet, autre jeune homme sans expérience" (27).

Le 12 avril 1742, le ministre répondait ainsi à M. de Beauharnois :

" S. M. est disposée à donner au S. Guillemain la préférence pour la place de coner vaccante au conel supeur de Québec si par la manière dont il aura rempli les fonctions d'assesseur, il peut en estre jugé capable ; et c'est sur quoi elle attendra le compte que vous et M. Hocquart aurés à lui rendre si je puis d'ailleurs faire quelque chose pour le S. de St Simon je m'y porterai volontiers par l'intérêt que vous prenez à ce qui le regarde" (28).

A M. Verrier, procureur-général du Conseil Supérieur, qui s'intéressait beaucoup au jeune Guillimin, le ministre écrivait, le 27 avril 1742 :

" Je suis toujours disposé, M., à procurer au s. Guillemain la place de Coner vaccant au con'el Sup'eur si par la manière dont il aura rempli les fonctions d'asseur il en est jugé capable. Il est a souhaiter que cette préférence puisse exciter l'Émulation des jeunes gens de la Colonie pour l'Étude de la jurisprudence ; et je compte que de vostre costé vous continuerez de donner vos leçons avec l'aplication et l'assiduité convenables" (29).

Dans le mémoire du roi à MM. de Beauharnois et Hocquart du 30 avril 1742, nous lisons :

" S. M. a approuvé que les S'rs de Beauh. et Hocquart ayent expédié au S. Guillemain une Commission d'assesseur au Coneil Sup'eur ; et pour exciter l'Émulation des jeunes

(27) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 75, f. 260.

(28) Archives du Canada, Série B., vol. 74, f. 182.

(29) Archives du Canada, vol. 74, f. 362.

gens de famille de Canada, elle est disposée a donner a celuy cy la preference pour la place de Conseiller vacante par la mort de son Pere si par les Connoissances que les Srs de Beauharnois et Hocquart auront eu occasion de prendre de ses talens et de son application ils l'en croyent capable ; mais elle ne juge point a propos de luy accorder dès à présent comme ils le proposent les 300^{rs} employées a l'occasion de cette place sur les charges du Domaine ; et elle attendra avant que de faire autre chose pour luy le compte qu'ils doivent lui rendre de la maniere dont il aura rempli ses fonctions d'assesseur la préférence au reste que S. M. veut bien donner aux sujets qui s'apliqueront à l'étude du droit pour les places de Judicature, et les gages qui sont attachés à celles de Conseiller devroient exciter l'ambition et l'Emulation des jeunes gens de famille qui peuvent avoir des dispositions pour cette etude ; et les Srs de B. et H. ne doivent rien negliger pour les engager de se rendre dignes de ces avantages et les porter pour cet effet a profiter des leçons que le Procureur general doit continuer de donner ” (30).

Autre mémoire du roi à MM. de Beauharnois et Hocquart du 31 mai 1743 :

“ Elle l'est également des Temoignages que les S. de Beauharnois et hocquart ont rendu en faveur du S. Guillemin assesseur au Conseil Supeur et persuadée que par la maniere dont il continuera de travailler il se mettra en État de remplir convenablement les fonctions de la place de coner pour laquelle les Srs de Beauharnois et Hocquart l'ont proposé Elle est toujours disposée a la lui accorder. Elle attendra cependant, avant que de lui en faire expedier les provisions, le compte qu'ils auront a rendre encore cette année de son application et des progrès qu'il aura fait, ainsy que leurs propositions par raport a la place de Conseiller, qui se trouve aussi vacante par la mort du S. Gailard, afin qu'elle puisse y pourvoir en même tems ” (31).

Enfin, le mémoire du roi du 24 mars 1744 annonçait à

(30) Archives du Canada, Série B, vol. 74-2, f. 397.

(31) Archives du Canada, Série B, vol. 76-2, f. 368.

MM. de Beauharnois et Hocquart la nomination de M. Guillemain au Conseil Supérieur :

“ Sur les témoignages avantageux que les S^{rs} de B. et H. ont rendus de la manière dont le S. Guillemain a continué de remplir les fonctions d'assesseur au Conseil supérieur de Québec, S. M. n'a pas cru devoir plus longtemps différer de le pourvoir d'une des places de Con^{er} qui se trouvent vacantes dans ce Conseil.

“ Le compte qu'ils ont rendu de l'assiduité et du succès avec lesquels le S. Gaultier medecin a suivi les leçons de droit et de jurisprudence que donne le S. Verrier procureur general, a pareillement déterminé S. M. a lui accorder l'autre place de Coner qui vaque dans le même Conseil, et ses provisions (sic) avec celles du Sr Guillemain seront envoyées aux Srs de B. et H.” (32).

Les provisions de M. Guillemain furent signées par le roi le lendemain, 25 mars 1744 (33). M. Guillemain fut installé le 12 octobre 1744.

Le 30 mars 1744, le ministre écrivait à MM. de Beauharnois et Hocquart :

“ J'ay rendu compte au Roy des propositions que vous avez faites tant pour le remplacement des deux places de con^{er} vacantes au Conseil Superieur de Quebec par la mort des Srs Guillemain et Gaillard, que pour celui de la place de juge des trois-Rivières, et par raport a la retraite du Sr André de Leigne Lieuten't General de la Prévosté de Québec.

“ Sa M. a accordé au Sr Guillemain assesseur l'une des deux places de Coner et l'autre au Sr Gaultier medecin ; et elle s'est déterminée a donner a ce d^{er} la preference pour cette place sur le Sr de St Simon, non seulement parce qu'il doit estre plus instruit que luy des connoissances qui lui sont nec^{res} pr. l'exercer au moyen du succez avec lequel vous avez marqué qu'il suivoit les leçons de Droit et de jurisprudence, mais encore parce qu'il a paru que les fonctions

(32) Archives du Canada, Série B, vol. 78, f. 140.

(33) Insinuations du Conseil Supérieur, cahier No 9.

de Grand Prevost ne sçauraient se concilier avec celles de con'er dans les affaires criminelles" (34).

M. Guillimin était le gendre de M. Foucault qui, lui aussi, était conseiller au Conseil Supérieur. Le 12 octobre 1744, MM. de Beauharnois et Hocquart, afin de régulariser sa position, demandaient au ministre d'obtenir des lettres de dispense d'alliance pour M. Guillimin.

"Le S. Guillemain a esté installé dans l'office de Conseiller au Conseil supérieur, en conséquence des provisions qu'il a plu à Sa Majesté d'en faire expédier ; son alliance avec le s. Foucault autre conseiller a donné lieu à l'arrest qui est cy joint, mais nous vous prions, Monseigneur, de procurer les lettres de comptabilité nécessaire en pareil cas suivant l'usage pratiqué au Conseil" (35).

Ces lettres furent signées par le roi le 28 avril 1745. Elles disaient :

... "Par nos lettres de provisions du 25 mars 1744, nous avons pourvu notre cher et bien aimé Guillaume Guillimin de l'office de cons. au d. Conseil, mais comme le s. Foucault son beau-père se trouve revêtu d'un pareil office de cons. au d. conseil, le dit exposant aurait besoin de nos lettres de dispense du degré d'alliance qui est entre luy et le d. s. Foucault, et nous a très humblement fait suplier de les luy accorder, à ces causes voulant favorablement traiter le dit s. Guillimin sur les témoignages avantageux que nous avons receu de sa personne, nous vous mandons..." (36).

Au commencement de mai 1746, le vaisseau "Letourneur", capitaine Duhamel, arrivait à Québec. Le capitaine était porteur d'une dépêche du ministre en date du 24 janvier 17.6, ordonnant de préparer un détachement de 600 Canadiens et d'autant de Sauvages pour aller prendre part à la campagne en Acadie.

Le gouverneur de Beauharnois et l'intendant Hocquart

(34) Archives du Canada, Série B, vol. 78, f. 182.

(35) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 81-1, f. 14.

(36) Insinuations du Conseil Supérieur, cahier 9.

se mirent à l'oeuvre pour préparer cette expédition au plus vite. M. de Ramezay en reçut le commandement. M. Guillimin fut nommé commissaire pour lever les vivres, etc. Il devait aussi accompagner l'expédition en la même qualité.

Le détachement canadien composé de 680 hommes partit de Québec le 5 juin 1746, à bord du vaisseau "Letourneur", des brigantins "La Petite Marguerite", "L'Ormond Succès", "L'Émérillon", du bateau le "Loup-Marin" et des goélettes "La Petite Anne" et l'"Amiable Marthe" (37).

M. Guillimin revint à Québec le 7 octobre 1746, par le vaisseau "Letourneur".

D'après ce que nous pouvons constater, il s'était acquitté de sa mission délicate à la satisfaction du gouverneur et de l'intendant (38).

Le 8 juin 1750, M. Guillimin était nommé par le roi lieutenant-général de l'Amirauté de Québec (39).

Sept ans plus tard, le 24 avril 1757, M. Guillimin succédait à Nicolas-Gaspard Boucault comme lieutenant particulier de la Prévôté de Québec (40). Comme ses lettres de provisions tardaient à arriver, le 8 juin 1758, l'intendant Bigot lui donnait la commission suivante :

"Sa Majesté ayant accordé à M. Guillimin, lieutenant de l'Amirauté, la place de lieutenant particulier de la Prévôté de cette ville, suivant la lettre à nous écrite par M. de Moras, ministre et secrétaire d'Etat en date du 3 juin de l'année dernière 1757, nous en attendant que la commission nous soit parvenue, avons commis et commettons le d. s. Guillemine pour en remplir les d. fonctions" (41).

M. Guillimin fut installé dans sa nouvelle charge le 10 juillet 1758.

(37) Le journal de cette campagne fut tenu jour par jour par M. de Beaujeu, un des officiers de l'expédition. Il a été publié dans les Documents inédits du *Canada-Français*, tome second, p. 16.

(38) E.-B. O'Callaghan, *Documentary History of the State of New-York*, vol. X, p. 42.

(39) *Insinuations du Conseil Supérieur*, cahier 9.

(40) *Insinuations du Conseil Supérieur*, cahier 10.

(41) Commission originale signée par Bigot en la possession de l'auteur.

Il ne devait pas l'exercer longtemps puisque quatorze mois plus tard, le 13 septembre 1759, la chute de Québec faisait disparaître tous les tribunaux que le roi de France avait établis dans la capitale.

De 1759 à 1765 nous avons peu de renseignements sur M. Guillimin. Nous savons, toutefois, que le changement de régime le ruina complètement.

En 1765, M. Guillimin recevait du gouverneur Murray une licence de procureur et avocat.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" du 21 mars 1765 :

"Le public est averti que les Messieurs LeMaître LaMorille et Saillant, notaires publics à Québec, Guillemain et LeBrun, qui ont été reçus à la Cour Supérieure des plaids communs de la province de Québec, à la séance du 29 janvier dernier, auquel jour ils ont prêté serment en cette qualité, ont obtenu leurs licences, en date du 14 mars présent mois, de Sa Très Honorable Excellence, le gouverneur en Chef de la dite province de Québec, enregistrées au greffe de la dite cour, le 15 du dit mois, pour faire toutes fonctions de procureur et avocat dans la dite cour, qu'ils ont seule le droit d'avocasser, signer les requêtes, faire toutes ventes et licitations ordonnées par justice, suivant les règlements et taxes qui en seront faites par la dite cour. En outre, M. Saillant, un des avocats, avertit le public que M. Guillimin, son confrère, pendant son absence se chargera des affaires que le public lui a confiées, et que l'on s'adressera à lui notamment pour les licitations des emplacements et maisons de Madame LaRonde et du sieur LaPalme."

Comme on le voit, les avocats avaient alors une façon assez curieuse d'offrir leurs services au public.

D'après les registres des commissions déposées aux Archives du Canada, à Ottawa, la commission de M. Guillimin aurait été signée le 9 juillet 1766. M. Guillimin serait donc le premier avocat canadien-français puisque Jean-Baptiste LeBrun qui obtint une commission d'avocat deux jours avant lui (7 juillet 1766) était né en France.

Il pratiqua comme procureur et avocat à Québec jusqu'à sa mort.

M. Guillimin reçut en même temps une commission pour pratiquer comme notaire. Les professions d'avocat et notaire pouvaient alors être exercées simultanément. M. Guillimin pratiqua très peu comme notaire, puisque son greffe déposé aux Archives Judiciaires de Québec ne comprend que vingt actes.

M. Guillimin décéda à Québec le 30 juillet 1771.

Il avait épousé, à Québec, le 4 mai 1744, Marie-Geneviève Foucault, fille de François Foucault, conseiller au Conseil Supérieur, écrivain principal de la marine, et de défunte Catherine Saunière-Sabourin.

Madame Guillimin décéda à l'Hôpital-Général de Québec, le 24 novembre 1790, et fut inhumée dans l'église de cette communauté. Par son testament reçu par le notaire Louis Deschenaux, le 12 avril 1790, elle avait institué l'Hôpital-Général sa légataire universelle. Madame Guillimin ne laissait guère plus que les meubles de sa chambre et ses effets personnels.

Enfants :

1o Marie-Jacques Guillimin

Née à Québec le 19 avril 1745.

Décédée à Beauport le 24 juillet 1746.

2o Charles Guillimin

Né à Québec le 26 février 1746.

Décédé à Beauport le 19 mars 1746.

3o Marie-Charlotte Guillimin

Née à Québec le 7 juillet 1747.

Mariée à Montréal, le 19 septembre 1763, à Joseph-Amable Trottier dit DesRivières, fils de Julien Trottier dit DesRivières et de Louise-Catherine Raimbault.

M. Trottier dit DesRivières décéda à Montréal le 7 mars 1771, à l'âge de 37 ans.

En secondes noces, à Montréal, le 2 décembre 1776, Marie-Charlotte Guillimin devint l'épouse de James McGill.

On sait que l'honorable M. McGill fut le fondateur de l'université McGill.

M. McGill décéda à Montréal le 19 décembre 1813, à l'âge de 69 ans.

Madame McGill décéda aussi à Montréal le 16 avril 1818.

4o Marie-Geneviève Guillimin

Née à Québec le 28 mars 1749.

Entrée le 21 décembre 1769, à l'Hôpital-Général de Québec, elle reçut quelques mois après le saint habit des mains de Mgr Briand. Elle fit profession le 23 mai 1771, sous le nom de Saint-Olivier. Elle avait pris ce nom en l'honneur de Mgr Olivier Briand qui s'était grandement intéressé à elle.

Nous lisons dans "Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec" (p. 507) :

"Épouse d'un Dieu crucifié, la Mère Saint-Olivier n'hésita pas à embrasser la croix, et à se dévouer à tous les genres de travaux et de privations qu'exigeaient alors les besoins de notre communauté. Ses progrès dans la vertu furent rapides ; et dans les divers offices où les supérieures jugèrent à propos de l'employer, elle donna toujours une entière satisfaction. La communauté la choisit pour dépositaire en 1789, et pendant douze ans, elle s'appliqua, non sans succès, à faire valoir l'héritage des pauvres de Jésus-Christ. La direction des novices lui fut ensuite confiée ; elle passa de cet emploi à celui de supérieure. Alors plus que jamais, la communauté se ressentit des effets de sa charité tendre et compatissante. Oublieuse d'elle-même et de ses propres intérêts, elle ne songeait qu'au bien et à l'avantage de ses filles ; elle se servait de l'ascendant qu'elle s'était acquis sur les cœurs pour les porter à l'amour et à la pratique des vertus les plus sublimes.

"Sa prédilection marquée était pour celles qu'elle voyait affligées soit de peines intérieures, soit de souffrances physiques. Dans certaines occasions, il lui était impossible de prendre aucune nourriture jusqu'à ce qu'elle eût ramené la paix et la joie, là où régnaient le trouble et la

tristesse, et elle avait une adresse incomparable pour consoler, encourager et fortifier les esprits abattus et les coeurs blessés. Sa bonté prévoyante s'étendait à tous les besoins, et malgré l'état de gêne où se trouvait alors notre communauté, cette mère attentive veillait à ce qu'aucune ne manquât du nécessaire soit pour la nourriture, soit pour le vêtement. Quoiqu'elle fût pourvue depuis plusieurs années d'une rente viagère, elle ne s'en prévalut jamais, que pour procurer aux autres des soulagements qu'elle se refusait à elle-même. Dans la charge d'assistante, la Mère Saint-Olivier observa, proportion gardée, la ligne de conduite qu'elle avait adoptée étant supérieure. Remplie de l'esprit de notre saint institut, elle avait une tendre compassion pour les pauvres et les malades ; et pendant les huit ans qu'elle passa dans l'emploi d'hospitalière, elle se dévoua sans réserve au service des membres souffrants de Jésus-Christ."

La Mère Saint-Olivier décéda le 30 octobre 1826, à l'âge de 78 ans, après 56 ans de profession.

50 Jean-André-Guillaume Guillimin

Né à Québec le 10 juin 1750.

Ordonné prêtre à Montréal le 3 juillet 1774.

Nous lisons dans un "Etat de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, envoyé à M. Emery, supérieur à Paris", le 15 septembre 1781 :

" M. André Guillemmin, prêtre canadien, né à Québec en 1750, d'une famille distinguée dans la judicature d'alors, mais ruinée dans le siège de la ville de Québec, et dans la prise entière de la province du Canada ; depuis ce temps élevé par charité et fait prêtre dans notre maison en 1774, il s'est toujours regardé comme l'un des nôtres ; peu de santé ; fervent ; des talents ; bon esprit ; très bon caractère ; souhaite de s'unir à nous " (42).

M. l'abbé Guillimin fut, en effet, agrégé à la Compagnie de Saint-Sulpice le 27 octobre 1785.

(42) L.-A. Huguet-Latour, *Annuaire de Ville-Marie*, vol. 1, p. 259.

Ses supérieurs lui confièrent la direction de la Congrégation de Notre-Dame de la Victoire puis de l'Association de la Sainte-Famille. Il fut ensuite bibliothécaire du séminaire de Saint-Sulpice.

M. l'abbé Guillimin décéda à Montréal le 11 juin 1800.

6o Louise-Charlotte Guillimin

Née à Québec le 28 mars 1752.

Décédée au même endroit le 28 mars 1752.

7o Joseph Guillimin

Né à Québec le 11 avril 1754.

Décédé en bas âge.

8o Marie-Françoise Guillimin

Née à Québec le 4 décembre 1755.

Décédée au même endroit le 31 décembre 1755.

9o Marie-Joseph Guillimin

Né à Québec le 6 juin 1759.

Décédé au même endroit le 18 août 1759.

10o Marie-Madeleine Guillimin

Née à Québec le 4 août 1764.

Décédée en bas âge.

P.-G. R.

LE MOYNE DE SAINTE-MARIE

Dans mon article sur Le Moynes de Sainte-Marie et Le Moynes de Martigny, paru dans le numéro d'avril dernier, une distraction me joue un vilain tour.

Après avoir démontré, je crois, que Le Moynes de Sainte-Marie n'a jamais pris le surnom de Sainte-Hélène, je veux prouver, en plus, que ce ne fut pas lui qui mourut à Québec en 1690 et voilà que le hasard me fait appeler mon personnage *Le Moynes de Sainte-Hélène* au lieu de *Le Moynes de Sainte-Marie* !

Le lecteur, s'il s'en trouve qui s'intéresse à la chose, voudra-t-il prendre la peine de rétablir le texte et de mettre, à la page 126, 9ème ligne, *Sainte-Marie* à la place de *Sainte-Hélène* ?

E.-Z. MASSICOTTE

Les prisonniers de guerre américains décédés à Québec de 1812 à 1815

Pendant la guerre de 1812-1813 un bon nombre de prisonniers américains furent détenus à Québec. Plusieurs de ces soldats décédèrent ici. Nous avons relevé aux registres de la cathédrale anglicane de Québec les actes de sépulture des prisonniers de Québec décédés et inhumés à Québec en 1812, 1813, 1814 et 1815. Nous en avons trouvé 84 en tout.

— James McDuffey, private soldier in the fourth regiment of foot of the United States of America, prisoner of war, aged about twenty-eight years, died september the twenty fifth and was buried september the twenty sixth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me George Jehosaphat Mountain.

— Samuel Lewis, of the State of Pennsylvania, private soldier in the United States first regiment of Infantry, a prisoner of war, aged twenty-eight years, died october the twelfth, and was buried october the thirteenth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— John McMaster, private soldier in the Fourth United States Regiment of Infantry, aged twenty four years, a prisoner of war, died october the fifteenth, and was buried october the sixteenth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Henry Pluck, private soldier in the Fourth United States Regiment of Infantry (captain Browks company), a prisoner of war, aged twenty-sixth years, died october the fifteenth, and was buried october the seventeenth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Amos Inguls, private soldier in the Fourth United States Regiment of Infantry, aged thirty one years, a prisoner of war, died october the nineteenth, and was buried october the twentieth, in the year of our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Dennis Hageman, musician in the United States First Regiment of Artillery, aged about thirty eight years, died october the twenty second, and

was buried october the twenty third in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Francis-N. Smith, sergeant in the thirteenth United States Regiment of Infantry, aged about twenty five years, a prisoner of war, died november the leventh, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Abraham Dutcher, private soldier of the Fourth United States Regiment of Infantry, a prisoner of war, aged forty years, died november the twelfth, and was buried november the fourteenth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Jeremiah Vanderbogert, private soldier in the Sixth United States Regiment of Infantry, a prisoner of war, aged about thirty years, died november the sixteenth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— . . . Deproulx, private soldier in the sixth United States Regiment of Infantry, aged upwards of thirty years, died november the eighteenth, and was buried november the twentieth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and twelve.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Stephen Easter, private soldier in the ninth regiment of foot of the United States of America, prisoner of war, aged thirty five years, died on board the *Malabar*, prisonship, June the twenty eight and was buried june the twenty-ninth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, George-Jehosaphat Mountain, evening lecturer at Quebec.

— Joseph Howard, private soldier in the twenty-first regiment of foot of the United States of America, prisoner of war, aged sixteen years, died on board the *Malabar* prison-ship, july the fourth, and was buried july the fifth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, George-Jehosaphat Mountain, evening lecturer at Quebec.

— John Defriend, private soldier in the twenty-second Regiment of Foot, of the United-States of America, a prisoner of war, aged thirty-six years, died (on goard the *Nantilus* transport) July the tenth, and was buried July the eleventh, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Elisha Harridon, private soldier in the ninth Regiment of Foot, of

the United States of America, a native of Norton in the State of Massachusetts, prisoner of war, aged twenty-seven years, died July the sixteenth, and was buried July the seventeenth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— William Smith, private soldier in the United States fourteenth Regiment of Infantry, a prisoner of war, aged thirty-six years, died July the sixteenth, and was buried July the eighteenth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— John Holland, private soldier in the United States fourteenth Regiment of Infantry, a prisoner of war, aged forty-two years, died July the seventeenth and was buried July the eighteenth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Perry Lawton, private soldier in the United States ninth Regiment of Infantry, a prisoner of war, of the town of Dedham, in the state of Massachusetts, aged twenty-two years, died July the twentieth and was buried July the twenty-first in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— John-L. Sanborn, sergeant in the Eleventh United States Regiment of Foot, born in New London, state of Massachusetts, a prisoner of war, aged twenty-one years, died July the twenty-second, and was buried July the twenty-third, in the year of Our Lord, one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Charles Launders, private soldier in the Twenty-first United States Regiment of Foot, born in the town of Salem, state of Massachusetts, a prisoner of war, aged fifty years, died July the twenty-second, and was buried July the twenty-third in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Solomon Dearborn, private soldier in the Twenty-first United States regiment of Foot, born at Gloucester near Portland, Massachusetts, a prisoner of war, aged thirty-five years, died July the twenty-second, and was buried July the twenty-third, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Nathaniel Pratt, private soldier in the Twenty-first United-States Regiment of foot, born at Halifax, in the county of Plymouth, Massachusetts, a prisoner of war, aged thirty-four years, died July the twenty-second, and was buried July the twenty-third in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Elie Green, private soldier in the Ninth United States Regiment of Foot, born at Brockland, county of Alsbrough, state of New-Hampshire, a prisoner of war, aged nineteenth years, died July the twenty-second, and was buried July the twenty-third, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Benjamin Lake, private soldier in the fourteenth United States Regiment of Foot, born at Plattsburg, a prisoner of war, aged twenty five years, died July the twenty-second, and was buried July, the twenty-third, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— George Shaver, private soldier in the Fourteenth United States Regiment of Foot, born in Palatine County, state of New-York, a prisoner of war, aged thirty years, died July the twenty-fifth, and was buried July the twenty sixth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Eli Herrick, corporal of marines on board the United States sloop *Eagle*, a prisoner of war, aged twenty-one years, died July the twenty-seventh, and was buried July the twenty-eight in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Elihu Phinney, private soldier in the Thirteenth United States Regiment of Foot, aged thirty-four years, a prisoner of war, died July the twenty-sixth and was buried July the twenty eight in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Michaël Butler, private soldier in the twenty-third United States Regiment of Foot, of the town of Dearport, in the county of Orange, in the State of New-York, a prisoner of war, about twenty years of age, died July the twenty-eight and was buried July the thirtieth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Silvanus Martin, private soldier in the Ninth United States Regiment of Foot, a prisoner of war, aged twenty-seven years, died august the third, and was buried august the fourth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— William Mitchell, private soldier in the Fourteenth United States Regiment of Foot, a prisoner of war, aged forty-six years, died august the fourth, and was buried august the sixth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Isaac Reed, private soldier in the Ninth United States Regiment of Foot, a prisoner of war, aged seventeen years, died august the sixth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Jabez Bacon, private soldier in the United States Ninth Regiment of foot, born at Natick, in the state of Massachusetts, a prisoner of war, aged thirty-eight years, died august the fifth, and was buried august the sixth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Solomon Hunt, private soldier in the United States ninth Regiment of foot, born at Tukesberry, in the state of Massachusetts, a prisoner of war, aged fifty two years, died august the sixth, and was buried august the seventh, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Benjamin Kimball, fifer in the United States twenty-first Regiment of Foot, born at Topsfield, in the state of Massachusetts, a prisoner of war, aged thirty-nine years, died august the sixth, and was buried august the seventh, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— George Hoover, private soldier in the fourteenth United States Regiment of foot, a prisoner of war, aged twenty-three years, died august the ninth, and was buried august the tenth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Ephraïm Young, private soldier in the United States twenty-first Regiment of Foot, aged about eighteen years, died august the tenth, and was buried august the eleventh in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Stephen Davis, private soldier in the United States twenty-first Regiment of Foot, a prisoner of war, aged forty-nine years, died august the tenth, and was buried august the eleventh, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Archibald McMillen, private soldier, in the United States twenty-first Regiment of foot, a prisoner of war, aged twenty-five years, died august the twelfth, and was buried august the fourteenth, on the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Willm. Batry, private soldier in the United States twenty-second Regt of foot, a prisoner of war, from the state of Pennsylvania, aged forty-one years, died august the eleventh and was buried augt the fourteenth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Jonathan Inguls, a volunteer in the United States Army, from the state of Massachusetts, a prisoner of war, aged thirty-eight years, died augt the fourteenth and was buried augt the fifteenth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Benjamin Roe, private soldier in the United States Ninth Regt. of Foot, from the state of New-York, a prisoner of war, aged twenty-two years, died august the fourteenth and was buried august the fiftieth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— John Ayers, a volunteer in the United States Army from the state of New-York, a prisoner of war, aged forty-five years, died august the fourteenth and was buried august the sixteenth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Benjamin Pratt, a volunteer in the United States army, from the State of Massachusetts, a prisoner of war, aged twenty-two years, died august the nineteenth and was buried august the twentieth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Ambrose Eaton, private soldier in the United States eleventh Regiment of foot, born at Topsfield, in the state of Massachusetts, a prisoner of war,

aged twenty-one years, died august the twenty-first, and was buried august the twenty second, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— John Rost, private soldier in the fourteenth United States Regiment of foot, from the state of New-York, a prisoner of war, aged twenty-eight years, died august the twenty-second, and was buried august the twenty-fourth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Thomas Girton, private soldier in the United States second regiment of artillery, from the state of New-Jersey, a prisoner of war, aged twenty-eight years, died august the twenty-third, and was buried august the twenty-fourth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Simeon Paul, a volunteer in the United States army, from the state of Massachusetts, a prisoner of war, aged seventeen years, died august the twenty-fifth, and was buried august the twenty sixth, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Andrew Knight, private soldier in the United States ninth Regiment of foot, from the state of Massachusetts, a prisoner of war, aged nineteen years, died august the twenty-seventh, and was buried the twenty-eighth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Stephen Bowe, a volunteer in the United States army, private soldier, a prisoner of war, from the state of Massachusetts, aged twenty two years, died august the twenty seventh, and was buried august the twenty-eight, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

— Nathan Foster, a volunteer in the United States ninth Regiment of Foot, private soldier, prisoner of war, from Freeport, in the state of Massachusetts, aged twenty years, died august the twenty-eighth and was buried august the twenty-ninth in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirteen.

By me, Salter-Jehosaphat Mountain, officiating minister at Quebec.

(Suite dans la prochaine livraison)

LES FRERES CHARON

DE NOUVEAUX NOMS

Avec l'idée que des lecteurs pourraient nous aider à compléter notre travail, nous avons publié dans le *Bulletin* de 1916, pp. 365 et suivantes, une liste de 27 noms de personnes qui, à un titre quelconque, semblent avoir fait partie de la communauté des Frères hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix, à Montréal, entre 1692 et 1747.

Notre espoir n'a pas été déçu, car on nous a signalé des documents qui nous permettent d'ajouter quatre noms, peut-être cinq !

Et, sans plus de préambule, nous "entrons en matière".

* * *

BARROY.—"Frère Barroy de l'hôpital général de cette ville" est assigné comme témoin, le 5 octobre 1797 (Archives judiciaires).

Une famille Barrois demeura dans la région de Montréal vers ce temps. Son fondateur, Antoine Barrois, épousa, en 1672, Anne LeBer, fille de François et nièce du marchand Jacques LeBer. Quatre fils de ce colon étaient assez âgés pour appartenir à la communauté, en 1707. Ce sont Philippe, né en 1672 ; François, né en 1676 ; Charles, né en 1678, et Antoine, né en 1683.

CREPONS.—"Frère Crépons (ou Chepons) de l'hôpital général de cette ville." Assigné en même temps que le précédent à venir témoigner devant le tribunal, le 5 octobre 1707.

On trouve, dans Tanguay, un Charles Crespon qui épouse à Québec, le 9 janvier 1736, Marie Bergevin, veuve de Simon Morin.

GUY DE GOURNAY.—Il est dit maître d'école de la communauté des frères Charon dans un acte sous seing privé du 22 octobre 1724. Il signe Gui Gournay (Notes inédites de l'abbé Faillon. Bibliothèque St-Sulpice).

LAURENT BRUNO DIT DE SIMIOL.—Il figure également dans le document du 22 octobre 1724 en qualité de maître d'école résidant à l'hôpital. Nous croyons que ce doit être ce Joseph-Laurent Simiot, marchand, qui fut inhumé dans l'église à Québec, le 23 août 1729. (Tanguay, VII, 186 et *Bull. des R. H.*, XX, 181).

Le fait que le nom est écrit Simiol dans les notes de l'abbé Faillon ne peut nuire à notre conjecture, car le copiste employé par le distingué historien se trompe souvent.

LOUIS FRIN.—Voici un nom que nous hésitons à placer dans la liste des Frères Charon. Louis Frin fut domestique de M. de Maisonneuve à Montréal, puis en France jusqu'à la mort de son maître, en 1676. Trois ans plus tard, la Soeur Bourgeois, en partant pour la France, se fit autoriser à l'engager pour venir demeurer à Villemarie (Faillon, *H. de la C.*, III, 112, et *Vie de Soeur Bourgeois*, I, 262).

L'auteur anonyme de la *Vie de soeur Marguerite Bourgeois*, parue en 1818, donne aussi les détails ci-dessus, mais il ajoute que "Louis Frin, dans la suite, fut frère Charon, sous le nom de Frère Louis" (p. 108).

Sur quoi base-t-il son assertion ? Nous l'ignorons.

Frin n'apparaît dans aucun document relatif aux frères Charon que nous avons vu et le seul frère Louis qui nous soit connu s'appelait Louis Pillard.

* * *

Dans notre premier article nous avons dit quelques mots sur Jean Fredin, bienfaiteur de l'institut et qui s'associa à M. Charon vers 1692. Depuis, nous trouvons, dans les archives du palais de justice, que l'intendant Bochart, le 26 septembre 1686 et le 21 juin 1692, avait pour secrétaire un nommé Fredin. Ce doit être le même personnage.

PROJET D'ETABLISSEMENT A LAROCHELLE

Lorsque tous les documents concernant la communauté des Frères Charon seront exhumés on aura la matière d'un volume intéressant, car il n'est pas d'institut fondé au Canada dont l'histoire offre plus de pages curieuses.

Imagineraient-on, par exemple, que l'ancienne France songea, un jour à demander à une communauté de la Nouvelle-France de lui envoyer des sujets pour continuer en Europe l'oeuvre commencé en Amérique ?

Et pourtant le fait est indéniable, comme on le constatera par le document suivant :

" 22 8bre 1724.

" Consentement donné par les frères hospitaliers à l'établissement de leur communauté à la Rochelle.

" Furent présents, frère André Dumoire, assistant et premier conseiller des frères de l'hôpital général de cette ville et les frères Alexandre Turpin, économe, Antoine Lagirardière, maître d'école, Louis Pillard, bibliothécaire, Jérôme Héraud manufacturier, Gervais Hodienné hospitalier, Joseph Delerin, François Simonet, hospitalier et maître d'école, Guy de Gournay (il signe Guigournay), maître d'école, Laurent Bruno dit de Simiol, maître d'école, Benoit de Chavanne et François Niquet tous assemblés en une salle dudit hôpital et

ainsi représentant la communauté desdits frères dudit hôpital général, en l'absence du frère Louis Turc Chrétien, leur supérieur, et des autres frères qui sont actuellement en mission dans les paroisses de cette colonie . . . etc.

“ Lesquels dits comparants, audit nom et encore en la présence et assistés de Messire Nicolas Boucher, prêtre de l'Eglise Cathédrale de Québec, directeur spirituel de cet hôpital ont dit que sur ce qui leur a été représenté que Monseigneur l'évêque de la Rochelle voulait établir dans sa ville épiscopale des écoles pour apprendre à lire et écrire à la jeunesse ainsi que lesdits frères le font en cette colonie, et que Sa Grandeur avait jeté la vue sur leur dite Communauté pour cet établissement, si elle voulait l'accepter.

“ Ils en ont murement conféré dans les précédentes assemblées qu'ils ont faites à ce sujet ; et que ne croyant pas perdre une si belle occasion de contribuer à l'éducation de la jeunesse de la Rochelle et de perfectionner, à même temps, l'Etablissement que lesdits frères ont en cette ville,

“ Reconnaissant les grands biens qui reviendraient de cet Etablissement, ils ont tous d'une voix consenti et ont en conséquence déclaré par ces présentes qu'ils consentent et approuvent que l'union s'en fasse et que les lettres patentes qu'ils ont obtenues de Sa Majesté s'étendent audit Etablissement de la Rochelle, comme à un membre dépendant de leur maison de Montréal, donnant tout pouvoir pour obtenir cette grâce de Sa Majesté au porteur, etc . . .

“ Fait en une des salles dudit hôpital général, à Montréal, le 28 8bre 1724 ” (Suivent toutes les signatures).

* * *

Le texte que nous venons de reproduire provient des notes inédites de la collection Faillon, conservée à la Bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal.

Il s'y trouve bien quelques erreurs de noms (1), car nous l'avons déjà remarqué, les copistes employés par l'historien Faillon n'étaient pas des paléographes et il leur arrivait, par-ci par-là, de mutiler des mots. Toutefois, le fond n'en reste pas moins inattaquable.

Le projet, ce nous semble, n'eut pas de suite et cela est regrettable, car s'il se fut réalisé, l'institut du canadien Charon de la Barre en aurait certainement bénéficié.

Hélas ! nos religieux n'eurent que la consolation de n'avoir pas refusé l'offre.

E.-Z. MASSICOTTE

(1) Dumoire pour Demoire, Hodiennne pour Hodiesne, Delerin pour Delerm et Simiol pour Simiot probablement. Voir nos notes déjà parues dans le *Bulletin* sur les Frères Charon.

Le jeu de billard sous le régime français

A la page 94 du premier volume du *Bulletin des recherches historiques*, on lit que le jeu de billard était connu du temps des Français et que le 29 mai 1727, l'intendant Dupuy donna permission au sieur Henry Caën de tenir billard en la ville de Québec.

Il ne doit pas s'agir, dans la note ci-dessus du premier billard qui se soit vu à Québec ou dans la Nouvelle-France, car ce jeu existait soixante ans plus tôt, au moins, à Montréal et voici une page curieuse des annales judiciaires qui va nous en fournir la preuve.

* * *

Le 21 avril 1688, par devant J.-B. Migeon de Branssat, "bailly, juge civil et criminel", de la seigneurie de Montréal, comparaissait Abraham Bouat, propriétaire du *Ritz-Carlton* d'alors et "maistre d'un billard", sous l'accusation d'avoir laissé jouer du billard chez lui, le lundi, lendemain de Pâques, durant les vêpres.

Autrefois, paraît-il, la fête de Pâques durait trois jours ; de plus, à cette époque, les auberges ne fermaient pas les jours de dimanche et de fête, mais il ne fallait y tolérer aucun jeu, ni y débiter aucune boisson durant les offices religieux.

Maître Bouat, homme fort respectable, sans nier l'offense, chercha à se disculper.

Le jour en question, le sieur Jean Boudor, marchand, jouait au billard avec le sieur de Blainville, en présence de nombreux spectateurs parmi lesquels on remarquait Claude de Mafre, seigneur de Crusel, capitaine dans les troupes, les sieurs Gobet, Besson, Limonet, Cachoï (1), Jean Martinet de Fonblanche, chirurgien, M. Legardeur de Repentigny et J.-B. Dailleboust des Musseaux.

A l'heure des vêpres, l'aubergiste pria les joueurs et leurs amis de se retirer, mais le sieur Boudor répondit que son adversaire et lui "étaient échauffés" et qu'ils ne pouvaient pas abandonner leur partie. Il ajouta même, qu'au cas de "visite de police" il paierait tous les frais qui pourraient en résulter.

Et la conséquence fut que jusqu'au "soleil couché" les joueurs continuèrent leur match, tandis que les spectateurs pariaient en faveur de leurs champions respectifs.

* * *

(1) Probablement Jacques Cauchois, beau-frère de Martinet de Fonblanche.

Le procureur fiscal, dans son réquisitoire, flétrit les mécréants dont la conduite en cette circonstance, fut "un mespris et dérision formelle aux réglemens, " une profanation des saints jours de fêtes et une contravention volontaire et " délibérée qui a attiré plusieurs personnes pendant l'office Divin à les voir " jouer ".

* * *

Abraham Bouat ne pouvait échapper ! On le condamna à 20 livres d'amende, sauf recours contre Jean Boudor, mais défense fut faite à l'aubergiste, même si on promettait de l'indemniser "d'ouvrir la porte de son billard, " de fournir et donner les billes ainsi que les billards (sic) à qui que ce soit, " pendant les offices Divins... à peine de 50 livres d'amende".

E.-Z. MASSICOTTE

REPONSE

Jean Daniel, écuyer, sieur Dumas (XXIII, III).—Je trouve les prénoms du sieur Dumas dans l'"Extrait général des sépultures, mariages et baptêmes qui se sont fait, pendant la campagne de la belle Rivière, parafé et signé, Marin, l'original desquels est resté au fort duquesne à la belle rivière, sous le titre de l'assomption de la Ste Vierge (1753)", acte de baptême de Jean-Daniel Norment :

" L'an mille sept cent cinquante cinq, le dix huit de Septembre a esté baptisé avec les cérémonies ordinaires de nostre mère la Ste Eglise, Jean Daniel Norment, né du mesme jour, fils de Jean Gaspar Norment et de Marie Joseph Chainier, ses père et mère en légitime mariage. Le parain a esté Mr *Jean Daniel Escuyer, sieur Dumas*, capitaine d'Infanterie, Commandant en chef des forts de la Presquille, de la rivière aux boeufs et de celui de Duquesne à La belle rivière. La maraine a esté Thérèse Norment, Laquelle a déclaré ne scavoir signer le parain seul a signé avec nous

Dumas — Fr Denys

Baron, P. R., aumonier

PLACIDE GAUDET

QUESTION

— Peut-on me dire ce qu'il y a de vrai dans l'assertion suivante que l'on a émise en certain lieu récemment : Quand la croix de St-Georges a été mise sur le champ bleu du drapeau des Ecossais il a fallu y mettre d'abord une croix blanche afin de faire ressortir la croix rouge. De fait, cette large croix blanche est celle de St-Denis, le drapeau populaire de la vieille France royaliste et du drapeau canadien de Carillon ?

REX

Une épidémie à Québec en 1685

Le 28 septembre 1685, l'intendant de Meulles écrivait au ministre :

“ L'arrivée des deux vaisseaux de Sa Majesté a causé un grand désordre en Canada. Ceux qui y ont passé ont presque tous été attaqués de maladie contagieuse, qui s'est même communiquée à la plupart des habitants qui se sont mis en devoir des soulager. Vous verrez, Monseigneur, par la liste que je vous envoie combien il est mort d'officiers, soldats, engagés et matelots. Ce mal a été si dangereux que la plupart des maîtres de barques que j'ai été obligé de leur envoyer en sont morts ou malades. Il y en a un entr'autres qui était un nommé Denis Dion qui en est mort et laisse une veuve avec huit ou dix enfants. Sa famille mérite que Sa Majesté lui fasse quelque gratification, deux de ces enfants étant encore présentement à l'extrémité. Quoique le vaisseau où on envoyait le dit Dion fut soupçonné de contagion, il ne laissa pas d'obéir aveuglement aux ordres qui lui furent donnés. Vous aurez, s'il vous plaît, égard, Monseigneur, à ces sortes de services. Si cet homme n'y avait pas été, les deux vaisseaux du Roi seraient pèris sans secours parcequ'ils étaient à trente lieues de Québec et n'avaient pas la force de lever leurs ancres. Il est encore morts de bons ecclésiastiques que Monsieur l'évêque faisait venir ici, pour avoir voulu secourir les malades.

“ Il est déjà mort un tiers de ceux qu'on a mis à l'Hôpital quoiqu'ils aient été parfaitement bien secourus. On ne saurait faire trop de cas de cet hôpital ; les religieuses ont fait dans cette occasion des choses surprenantes, il le faut regarder comme un bien universel qui mérite que Sa Majesté l'appuie fortement.

“ Monsieur le gouverneur et Monsieur l'évêque m'ont fort sollicité de leur faire donner pour les malades, qui ont été jusques au nombre de cent, des couvertures, des draps, des paillasses et des chemises, celles du Roi étant dans un vaisseau marchand qui n'était pas encore arrivé ; cette dépense que je n'ai pu refuser monte à huit ou neuf cents livres (1).

Le 3 décembre 1685, le marquis de Denonville écrivait à son tour au ministre :

“ Nous venons de perdre un homme que vous ne scauriez trop regretter : il estoit tel qu'il nous le faloit en ce païs : c'est le pauvre Le Maire qui mourut hier. Il estoit fidelle, désintéressé, homme de bien, aimens le servisse et son

(1) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 7.

employ, outre cela il avoit l'esprit aisé et vive et incapable d'aucune rancune. Voilà Monseigneur des calités qui sont bien nécessaires aux gens qui doivent avoir le maniment des affaires de ce païs. Je ne puis Monseigneur vous témoigner aces le regret que j'ay de la perte de ce bon sujet, sur lequel je comptois le principal arengement de nos affaires. Je vous advoue que je me trouve à présent aces embaracé car je remarque tant de manège ches la plupart des gens et d'intéraisement que je ne scay qui croire encor moins à qui me fier : j'espère que mon voyage de Montréal me rendra plus éclairé et que je connoistray mieux mes gens. Je vous supplie Monseigneur de croire que je me suis proposé en venant icy de me conduire tout autant que je pourray sans pation ny prévention et de m'attacher inviolablement aux intentions du Roy et aux vostres en maintenant les gens de bien et apuyans la justisse et c'est Monseigneur sur ces articles que je prends la liberté de vous demander de la sévérité contre moy tout le premier quand je seray aces malheureux pour y manquer.

“ La flute le *Mulet* est enfin arrivé de la semaine dernière si la maladie y a esté aussy grande il y a eu beaucoup plus d'arengement dans le bord et plus d'ordre que dans le *Fourgon* aussy Mr le Chevalier de la Corde est-il un officier fort appliqué dont on se loue très fort car il a bien pris soin des malades.

“ Ce qu'yl y a encore de facheux est que plusieurs de nos bons abitans que nous avons envoyé au devant pour secourir les flustes sont tombés malades et qu'il en est mort dont l'un nommé Guion laisse une veuve avec noeuf enfans qui auroient bien besoin d'estre secourus estant très pauvres. M. l'intendant et moy sommes convenus de remplasser les soldats mors de pareil nombre d'engagés dont on a fait faire des mémoires pour les retrouver quant besoin sera : on ne vous scaitroit encore rendre compte de ce qui este de soldats et d'engagés car tous les jours il en meurt quelqu'un à l'hospital ou on en conta hier jusques à cent.

“ Les Religieuses de cet hospital prennent un soin admirable des malades. En vérité Monseigneur elles méritent bien que vous leur facies quelques gratifications pour leur eider à exercer leurs charités envers le païs auquel elles sont d'un grand secours, ne refusans aucun malade pauvre ou riche, elles ressoivent ce que l'on veut donner, tous les malades de la Campagne ne trouvent de escours qu'en sy faisens porter, faire du bien à cette maison Monseigneur c'est en faire à tout le païs.

“ La supérieure est Canadienne très raisonnable, d'une sagesse et conduite admirable. Sa maison est engagée de dix mille livres ches les marchands, il y a deux revenus séparés celuy de l'hospital ne suffiroit pas elles employent celuy

de la communauté et l'engagent de mesme M. l'Evesque ressoit leurs comptes tous les ans, avec quelques années de vos bienfaits elles peuvent espérer de racommoder leurs affaires ne leur refuses pas Mgr l'honneur de vostre protection" (2).

(2) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 7.

REPONSE

L'expédition de M. de Lignery contre les Renards (XXIII, IV, p. 128). —En 1728, décidé d'en finir avec les Outagamis ou Renards, le gouverneur de Beauharnois confiait à M. LeMarchand de Lignery, major des Trois-Rivières, le commandement d'un parti de 400 Français ou Canadiens et de 700 ou 800 Sauvages iroquois, hurons, népissings et outaouais, qui avait pour objectif de détruire cette nation perverse.

Nous n'avons pas de liste officielle des officiers du parti de M. de Lignery. Nous savons seulement que le second en commandement était M. Louis Liénard de Beaujeu, capitaine dans les troupes du détachement de la marine. Les aumôniers étaient l'abbé François-Michel Pellet, le Père Jésuite Jacques-David Quentin de la Bretonnière et le Père Récollet Emmanuel Crespel.

La tâche n'était pas aisée car les Renards habitaient à près de cinq cents lieues de Montréal, dans l'état actuel de l'Indiana.

Le détachement partit de Montréal le 5 juin 1728. Tout le trajet se fit en canots par la rivière des Outaouais, le lac Nipissing, la rivière des Français, le lac Huron, le lac Michigan, etc., etc. M. de Lignery défit la nation des Folles-Avoines mais il ne put rejoindre les Renards qui, à son approche, prenaient la fuite. M. de Lignery dût se contenter de détruire les villages des Renards et de ravager les campagnes environnantes afin de leur enlever le moyen de subsister. L'expédition était de retour à Montréal dans les derniers jours de septembre 1728.

Dans les *Voyages du R. P. Emmanuel Crespel dans le Canada et son naufrage en revenant en France*, on trouvera une relation assez détaillée de l'expédition de M. de Lignery contre les Renards.

P.-G. R.

Champlain et Maisonneuve à Montréal en 1613 !

Samuel de Champlain a-t-il vu Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, à Montréal, en 1613, soit vingt-neuf ans avant la fondation de cette ville ?

Lorsqu'on a parcouru la relation des voyages de Champlain traduite par Annie Nettleton Bourne et annotée par Edward Gaylord Bourne, professeur d'histoire à l'université de Yale, on ne peut éviter de se poser la question ci-dessus, car on lit, à une certaine page, que le 17 juin 1613, M. de Champlain rencontra, près du Sault Saint-Louis, un sieur de Maisonneuve, puis au bas, en note, que ce sieur de Maisonneuve n'était autre que Paul de Chomedey, etc. !

Si toutefois vous comparez le texte de l'édition Bourne avec celui de l'édition Laverdière vous constaterez que l'historien américain a résumé plutôt que traduit une foule de passages de la relation.

Par exemple, on voit, dans l'édition Laverdière, qu'à son arrivée ici, à la date ci-haut indiquée, Champlain trouva un sieur de Maisonneuve, mais que celui-ci commandait trois navires, qu'il était de Saint-Malo et possédait un passeport de Monseigneur le Prince, évidemment pour faire la traite.

Dès que le dit sieur de Maisonneuve apprend la présence de M. de Champlain, il s'empresse de lui soumettre son passeport afin de n'être pas troublé dans son négoce et c'est tout.

Ce Maisonneuve ne saurait être le nôtre, c'est un traiteur, un armateur ou un marin qui ne désire que commercer avec les Sauvages.

Paul de Chomedey, les abbés Faillon et Rousseau nous en informent, débuta dans le métier des armes à l'âge de treize ans et il ne quitta son régiment qu'après avoir conquis le grade de colonel.

L'opinion courante lui donne environ 40 ans lorsqu'il vint à Montréal ; il resta 23 ans ici, c'est-à-dire jusqu'en 1665, puis vécut encore onze ans à Paris, où il mourut le 9 de septembre 1676.

A cette époque, toujours d'après ce que l'on croit généralement, notre premier gouverneur aurait été septuagénaire.

Pour en faire un chef d'expédition maritime en 1613, il faudrait lui accorder, alors, au moins la trentaine. Dans ce cas M. de Chomedey aurait eu près de 60 ans, en 1642, et 90 ans passés, à son décès ! Mais si notre fondateur avait connu le site de Villemarie avant 1642, il en aurait été question quelque part, lorsqu'on l'engagea ; loin de là, on raconte que c'est par les Relations

des Jésuites et en même temps que s'organisait la société de Montréal qu'il apprit l'existence d'une France nouvelle outre Atlantique.

Ce que l'on sait de son caractère et de ses antécédents indique que M. de Chomedey n'avait pas l'esprit mercantile. En partant pour l'Amérique, il tranquillisa, il est vrai, son vieux père, en l'assurant qu'il traversait les mers pour acquérir richesse et considération, mais il ne fit rien pour courtiser la fortune. Il arriva pauvre à Ville-Marie et s'en retourna pauvre. Tout en permettant à ses meilleurs lieutenants, Charles Le Moyne, Lambert Closse, Picoté de Belestre et autres de faire la traite, il paraît, pour son compte, n'avoir eu d'autre ambition que celle d'asseoir solidement la colonie naissante.

Autres considérations : Paul de Chomedey était de la Champagne, province du nord-est de la France assez éloignée des ports de mer ; enfin, le nom de Maisonneuve, au dix-septième siècle, était fort répandu, au pays de nos aïeux ainsi qu'en la Nouvelle-France (1).

Il est donc improbable que Paul de Chomedey ait été le sieur de Maisonneuve que Champlain rencontra.

Néanmoins, l'assertion risquée du professeur Bourne nous démontre que la vie, en France, de notre fondateur n'a pas encore été suffisamment étudiée. Bien des détails intéressants que seule peut exhumer une recherche patiente dans les milieux où M. de Chomedey a vécu nous permettraient de décider ce point plus sûrement.

E.-Z. MASSICOTTE

(1) Voir le *Bulletin des recherches historiques* de 1916, pp. 139 et 289.

LE JEU DE DAMES CANADIEN

Tous nos remerciements à M. A. F. qui nous informe, dans le numéro d'avril dernier, qu'un Canadien, M. Soumande, jouait aux dames à Paris, en 1740. Cette note est intéressante.

Evidemment, notre compatriote savait le jeu de 64 cases ou celui de 100 cases puisqu'on n'en connaissait pas d'autres, en France, à cette époque.

Ma question vise surtout le jeu de 144 cases qui n'a d'adeptes que parmi les Canadiens français, qui ne se joue pas ailleurs qu'en Amérique, assure-t-on, qui ne semble pas avoir plus d'un siècle d'existence et qui paraît avoir *originé* dans la région de Montréal.

E.-Z. M.

Le drame de "Saint-Stanislas" par l'abbé H. A. Verreau

Dans quelles circonstances feu M. l'abbé H.-A. Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, à Montréal, a-t-il composé le drame *Saint-Stanislas* qui est si souvent représenté dans nos collèges classiques aujourd'hui ?

En 1855, l'évêque de Montréal, étant à Rome, obtenait pour le séminaire de Sainte-Thérèse la faveur d'une indulgence plénière attachée à la fête de saint Stanislas de Kostka et accordée à perpétuité.

Mgr Bourget, en transmettant l'indult aux directeurs du séminaire de Sainte-Thérèse, leur écrivit une lettre où il faisait ressortir la belle vie de saint Stanislas. "Consacrez vos études à sa gloire, disait-il aux élèves du séminaire de Sainte-Thérèse en terminant, et faites servir vos talents à ses louanges. Prenez ses vertus et les grâces qui en ont été la récompense pour sujet de vos drames religieux, de vos pieuses poésies et de vos discours académiques. En présence de ce jeune héros, vous sentirez votre esprit s'illuminer, votre génie se développer et votre cœur s'embraser."

M. l'abbé Verreau était alors directeur du séminaire de Sainte-Thérèse. C'est ce passage de la lettre de Mgr Bourget qui lui suggéra d'écrire le drame *Saint-Stanislas*.

Ce drame fut représenté pour la première fois au séminaire de Sainte-Thérèse le 16 novembre 1855. Un ancien étudiant du séminaire de Sainte-Thérèse écrivait dans les *Annales Térésiennes* de 1880 (p. 111) au sujet de cette première représentation :

"Mais, il nous resta le drame pour couronner toute la fête ; le drame, attendu avec d'autant plus d'impatience qu'une représentation théâtrale était chose rare, presque inouïe, dans nos fêtes d'écolier. La scène s'ouvrit ; pendant une heure, nous fûmes tout yeux et tout oreilles. Pourtant, les acteurs étaient assez novices et le théâtre était modeste ; les costumes sous lesquels paraissaient ces nobles Polonais du XVIIe siècle ne différaient guère des nôtres, et le lieu de la scène ressemblait fort à notre salle de récréation... Mais qu'était-il besoin d'illusion ? Le drame était là, avec ses vives beautés, qui se révélaient, s'imposaient par elles-mêmes. Nous étions saisis, émus, nous, écoliers à la tête légère... Nous fûmes édifiés aussi, et nous sortîmes meilleurs de ce spectacle."

Le drame *Stanislas de Kostka* a été publié en brochure à Montréal en 1879.

1748
1855
1858

THE MANUFACTURERS LIFE Ins. Company

COMPAGNIE ASSUJETTIE AU CONTROLE DE L'ÉTAT

TRENTIEME ANNEE 31 Décembre 1916.

Principaux extraits du Compte-Rendu

	1915	1916
Recettes des primes	\$ 3,252,237.44	\$ 3,337,598.00
" " placements, intérêts, loyers, etc	1,155,526.00	1,286,043.00
" " totales	4,387,763.76	4,659,641.00
Sommes payées aux assurées ou mises en réserve pour eux	3,275,526.83	3,789,486.00
Réserves statutaires	17,337,011.00	18,659,352.00
Surplus net	2,254,655.10	2,527,835.00
Actif	20,744,678.34	22,694,435.00
Assurances en cours	83,746,172.00	89,118,359.00

Afin de démontrer les méthodes de la compagnie, en préparant le Bilan, nous devons dire que si la compagnie n'eût pas créé une réserve spéciale pour contingences, et se fut conformée strictement aux exigences du Gouvernement concernant les réserves, le surplus accumulé serait de \$3,426,963.00.

Il y a peu de compagnie dans cette position, et la Manufacturers Life peut être fière de son record.

La proportion de l'actif au passif est de \$121.62, c'est-à-dire que la compagnie possède \$121.62 pour rencontrer chaque \$100.00 qu'elle doit.

Siège Social - TORONTO Ont.
Angle des rues King & Yonge.

Succursale à Québec,

J. T. LACHANCE, DIRECTEUR.
EDIFICE DOMINION,

126 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

Demandez un exemplaire du Compte-Rendu.